Le 6 de novembre 1734 vû le certificat du 5e des présents mois de
Mariage la paroisse de St Thomas de cette ville en date du 4 de ce mois portant la
Contrat publication des trois bans faite sans opposition en sa paroisse les 24 et
25 d'octobre dernier et le 3 de ce mois après la cérémonie des fiançailles
et la publication des trois bans aussi faite sans opposition
Jacques Clément en cette église par Mr Prêtre de la grande messe
Menotte fut marié par Mr Sergent de Bonne Nouvelle curé de cette paroisse
Marie de ladite paroisse de St Thomas fils des Sr et Dlle Antoine
Anne Clément et de Catherine Blanchard marguilliers d'icelle d'une
Martin part et de Philippe Jachen Cordier et Jacques Clément
Cantin charretier tous les trois de cette paroisse témoins soussignés
de la dite mariée d'autre part et Marie Anne Martin fille mineure
de défunt Martin Martin et de Marie Anne Menotte
d'icelle et d'eux habitante de la dite paroisse de Bonne Nouvelle
assistée et de son tuteur ad hoc à elle nommé par Mr le Lieutenant
civil de cette ville d'autre part ont été mariés par Philippe Jachen
Cordier et Jacques Clément témoins soussignés en présence de Mr Pierre
Antoine Cantin prêtre curé de cette paroisse de Bonne Nouvelle
Marie Anne Menotte mère de l'épouse Philippe
Jachen Cordier et Quentin Martin frère de l'épouse
de cette paroisse qui ont signé avec le dit Philippe Jachen
et Marie Anne Menotte qui ont déclaré ne le savoir
écrire de ce interpellés selon l'ordonnance

Antoine François Menotte Marie Anne Martin

Philippe Jachen Cordier

Jacques Clément Marque de Marie Anne + Martin

Quentin Martin Minette

Le Valois